

Découvrez Rédia en vidéo : programme de dépistage de la rétinopathie diabétique non mydriatique

Le programme Rédia est organisé par l'Association en collaboration étroite avec une structure du territoire (cabinet médical, maison de santé pluriprofessionnelle, établissement de santé, autre structure d'exercice regroupé).

L'examen de la rétine fait partie du dépistage ou du suivi des complications chroniques du diabète et doit être réalisé une fois par an

Le dépistage s'adresse aux patients diabétiques n'ayant pas bénéficié d'un fond d'œil ou de rétinographie dans la dernière année.

Découvrez la présentation du programme en vidéo

[View PDF](#)